

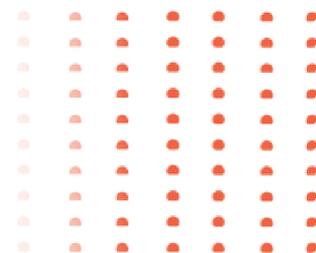
OFFRE DE FORMATION

S'initier aux mobilités connectées (C-ITS)



en distanciel

Session 2024
les 26 et 27 mars





Le déploiement de véhicules connectés amène de nouvelles possibilités pour améliorer la sécurité des usagers de la route et des agents d'intervention, la gestion du trafic et l'information aux usagers.

Les systèmes de transport intelligents coopératifs (en anglais "Cooperative Intelligent Transportation System", C-ITS) apparaissent dès lors comme une réponse efficace aux besoins rencontrés par les gestionnaires de réseaux, en particulier s'ils sont peu instrumentés, comme la plupart des réseaux métropolitains ou départementaux.

Cependant, les apports des systèmes de transport intelligents restent peu connus et leur déploiement se heurte à des méconnaissances techniques, sur les technologies comme sur les équipements. En outre, la révision de la directive européenne 2010-40, dite « directive ITS », risque d'impacter la plupart des gestionnaires routiers français, qui seront amenés à mettre à disposition des informations de sécurité et des informations routières temps réel. Les C-ITS peuvent être un moyen efficace pour répondre à cette obligation.

D'autres acteurs s'interrogent également sur le potentiel de cette « mobilité connectée », comme des gestionnaires de flottes ou des autorités organisatrices de la mobilité pour optimiser le déplacement de leurs véhicules et être informés d'éventuels événements.

Objectifs pédagogiques

A l'issue du module, le stagiaire sera en capacité de :

- Appréhender l'apport des systèmes de transport intelligents coopératifs,
- Comprendre les notions de l'architecture de base des équipements connectés ainsi que leur fonctionnement (messages, normes de communication en vue de leur déploiement,
- Évaluer les choix techniques sur la mise en place des systèmes de mobilités connectée,
- Évaluer les risques liés à un projet d'installation et de fonctionnement d'équipements connectés.



Public



L'offre de formation s'adresse aux collectivités, gestionnaires routiers et professionnels bénéficiaires de services C-ITS.

Métiers visés plus particulièrement : chefs de service route / Infrastructure / mobilité, responsables de projet routier ou mobilité, directeurs généraux des services techniques, ingénieurs travaux publics / urbaniste, opérateurs de mobilité.

Niveau pré-requis

Aucun prérequis



Outils pédagogiques

- Apports techniques
- Exercices et cas pratiques
- Echanges et retours d'expériences
- Utilisation de la plateforme mesformations.cerema.fr

Méthodes d'évaluation

- Dispositif d'évaluation des acquis : études de cas, quizz

Frais d'inscription

1000 € HT par stagiaire (TVA à 0% s'agissant de formation)

Durée

2 journées



PROGRAMME

jour 1

9h00 - Accueil des participants et tour de table (Christelle Bernier)

9h35 - Comprendre l'apport des systèmes de transports intelligents coopératifs (Fouad Baouche)

10h05 - Comprendre l'histoire des C-ITS (Jérémy Bossu, Ludovic Simon)

11h05 - Pause

11h20 - Découvrir la notion d'acceptabilité (Mehdi Chahir)

12h20 - Pause déjeuner

13h30 - Les différents cas d'usage (Cristina Buraga)

14h25 - Connaître l'architecture de base des équipements connectés et les équipements connectés (Cristina Buraga, Vincent Robin)

15h00 - Pause

15h40 - Les différents types de message (DENM, CAM, IVI, DATEXII, POI) (Vincent Robin)

16h30 - Fin de la première journée

jour 2

9h00 - Les réseaux Bluetooth, wifi, cellulaire (Jean-Philippe Méchin)

10h15 - Comprendre les enjeux de la protection des données (Pierre-Yves Tanniou) et pause

11h30 - Comprendre le cadre réglementaire des C-ITS (Jérémy Bossu, Ludovic Simon)

12h30 - Pause déjeuner

13h30 - Cas pratique (Pierre-Yves Tanniou, Jean-Philippe Méchin, Christian Buraga, Vincent Robin, Jérémy Bossu)

14h30 - Suivi de projet des déploiements des C-ITS (Jérémy Bossu, Jean-Philippe Méchin)

15h30 - Test d'évaluation sur les compétences acquises

16h00 - Bilan de la formation à chaud (Christelle Bernier)

16h30 - Fin de la formation



les atouts du **cerema**

- ✓ Des équipes pluridisciplinaires et expertes (aménageurs, ingénieurs, techniciens)
- ✓ De nombreuses années d'expérience opérationnelle au service des collectivités territoriales
- ✓ Des participations actives à l'édition de normes et règlements, aux côtés des pouvoirs publics et de réseaux de partenaires et d'experts reconnus.

Coordination de la formation

Christelle Bernier

Chargée de projets infrastructures connectées
Cerema Ile de France

Informations et Inscription



formation.catalogue@cerema.fr